

Dernière Heure

la cérémonie, obligeant le ministre à prendre son landau pour se rendre à la gare longtemps avant le train.

Fidèle à ses principes de malveillance déléguée, M. Augagneur voulait ainsi arrêter libéralement les discours et empêcher MM. Gangneuf, qui n'est pas son ami et Vincent Gangneuf, de notre Académie des sciences, président de nos discours. Ce ne fut qu'un préconner les discours. Ce ne fut qu'un préconner les discours, sans conséquence. Qui donc pouvait se plaindre de l'absence d'un pareil... « goulai » ? pardon du mot, il sort malgré moi de ma plume.

Mais il fallut de plus que cette rupture entre la Mairie de Lyon et l'Académie. La destitua M. Augagneur prend sa belle plume et, comme tous les gens rageurs et énervés, il ajoute dans le Progrès, une lettre à sa gaffe. Car, par ricochet, voulant atteindre M. Compayré, il insulte le ministre.

Eh, oui ! il insulte M. Chaumié, quand il essaye, en un style filandré, de démontrer que tout le monde est vicieux. M. Loiseau, maire de Bourg, a été nommé membre du Conseil académique en remplacement de M. Beauvage. C'est M. Chaumié lui-même.

Il est bon, je crois, d'entrer ici dans le menu des faits pour nombre de nos lecteurs qui ne doivent pas connaître le fonctionnement de ce royaume universitaire.

Le Conseil académique réserve, parmi ses membres, quatre places aux représentants du conseil général et des assemblées municipales de son ressort. Les représentants sont renouvelés tous les quatre ans avec leur mandat municipal et peuvent être réélus. C'était le cas de M. le professeur Beauvage, qui est le camarade, et qui appartenait depuis longtemps au Conseil académique.

Le second membre du Conseil est, je crois, M. le maire de Macon. Assisôt après les élections municipales du 1er mai dernier, le ministre s'empressa de compléter le Conseil en remplaçant M. Beauvage ; car il fallait statuer, le 16 mai, sur le cas de ce singulier professeur de Roanne, le citoyen Téry, internationaliste et antimilitariste. Ce triste enfant de l'Université — hélas ! c'est un collègue — fut à peine puni d'une réprimande par 19 voix, si nous ne nous souvenons pas, hélas ! c'était sans motif. Chacun sait, chez nous, combien une réprimande est fâcheuse.

En bien ! quel avait été l'avocat de ce triste professeur ? — car d'ordinaire c'est un membre du barreau qui accepte cette tâche. — Ce fut M. Augagneur lui-même, jamais on n'eût songé à lui voir enlever pareil rôle. Qui hébergea, pendant le procès universitaire, le professeur Coluget Téry ? C'est lui, le jeune Herriot. Coluget Téry — même la complaisance jusqu'à pousser M. Augagneur à accepter, sans aucune grâce, une dit-on une ou deux — une automobile à Téry, revenant de prononcer un discours révolutionnaire à Toulon et qui avait manqué le train de Roanne à Perrache. Grâce à ce procédé, il arriva à peu près pour l'heure de son cours.

Le 27 juin, M. Beauvage envoyait à l'Académie sa démission de membre du Conseil académique, non pas « parce qu'il n'était plus chargé de l'Instruction publique », comme on se l'écrie, M. Augagneur, mais « à cause de son surcroît de travail ».

Roi d'Ys, voire celle des Maîtres Chanteurs ou encore le Rouet d'Orphée. Je ne descends pas à l'opéra. La prochaine fois, conviendrait d'exécution d'une sélection sur les Huguenots ou une mosaïque du Domino noir.

De son côté M. Maréchal, ténor de l'Opéra Comique, a cherché dans son répertoire tout ce qui avait de plus neuf : l'air de Joseph d'un jeune compositeur nommé Michu et le récit du Gral de Lohengrin, un opéra complètement inconnu dans la seconde ville de France.

En France, ces Messieurs oublient que Lyon avait pas Pézanne, que nous possédons un théâtre sur la scène duquel, nombre d'ouvrages ont été représentés même avant Paris, les Maîtres Chanteurs et Lohengrin, sont de ceux-là.

S'il me fait l'honneur de me lire, M. Colonne ne modifiera probablement pas sa manière d'agir à l'égard de la province, je ne m'illusionne pas. Mais cela m'est indifférent et je considère que le devoir d'un critique est de dire la vérité et de prêter un juste tribut d'admiration à la prestigieuse exécution que nous a donnée l'orchestre Colonne (ou plutôt une partie de l'orchestre, car il n'était pas au complet).

On chercherait vainement plus de sûreté et de franchise dans les attaques, plus de puissance et de douceur, plus d'observations des nuances, Et quelle sonorité. Et ces violons ! Et ces cuivres ! Avez-vous entendu les trombones dans Rédemption ! Il y avait là de quelques hésitations du côté du basson mais quand on fait huit heures de chemin de fer.

M. Maréchal a une voix magnifiquement timbrée et d'une rare homogénéité. Il s'en sert en grand artiste et je ne pouvais en l'écoutant m'empêcher de penser que ce serait bien le chanteur rêvé pour Armide. Voilà un chanteur capable d'aborder ce rôle classique mieux écrit pour sa voix que le récit du Gral, vraiment bien écrit pour un ténor d'opéra-comique.

Sans rancune, monsieur Colonne, mais si vous revoyez, ou que j'espère, vous nous quelque chose de neuf.

Attitude nocturne. — M. Althéid Charles, âgé de 21 ans, serrurier, demeurant 13, rue Villeroi, a été attaqué la nuit dernière, vers 9 heures, sur le pont du Midi, côté Saône, par une bande de voyous qui, après s'être procuré le clef du meuble renfermant la caisse, en faire fabriquer une semblable et puiser ainsi quotidiennement dans la bourse de ses amis.

Ne pouvant nier, elle conteste seulement le chiffre dénoté et prétend n'avoir pas volé plus de 500 francs. Elle a été écrouée.

Attaque nocturne. — M. Althéid Charles, âgé de 21 ans, serrurier, demeurant 13, rue Villeroi, a été attaqué la nuit dernière, vers 9 heures, sur le pont du Midi, côté Saône, par une bande de voyous qui, après s'être procuré le clef du meuble renfermant la caisse, en faire fabriquer une semblable et puiser ainsi quotidiennement dans la bourse de ses amis.

Ne pouvant nier, elle conteste seulement le chiffre dénoté et prétend n'avoir pas volé plus de 500 francs. Elle a été écrouée.

Attaque nocturne. — M. Althéid Charles, âgé de 21 ans, serrurier, demeurant 13, rue Villeroi, a été attaqué la nuit dernière, vers 9 heures, sur le pont du Midi, côté Saône, par une bande de voyous qui, après s'être procuré le clef du meuble renfermant la caisse, en faire fabriquer une semblable et puiser ainsi quotidiennement dans la bourse de ses amis.

Ne pouvant nier, elle conteste seulement le chiffre dénoté et prétend n'avoir pas volé plus de 500 francs. Elle a été écrouée.

Attaque nocturne. — M. Althéid Charles, âgé de 21 ans, serrurier, demeurant 13, rue Villeroi, a été attaqué la nuit dernière, vers 9 heures, sur le pont du Midi, côté Saône, par une bande de voyous qui, après s'être procuré le clef du meuble renfermant la caisse, en faire fabriquer une semblable et puiser ainsi quotidiennement dans la bourse de ses amis.

Nos Artistes. — C'est l'heure où vont s'ouvrir les expositions particulières de nos excellents peintres lyonnais retour des vacances.

Celle notre ami Clovis Terraire s'ouvre le 17, dans son atelier, 45, rue de la République.

L'exposition de Mme Bret-Charbonnier est ouverte rue Grôlée, 6, au rez-de-chaussée.

Nous y donnons rendez-vous aux amateurs d'œuvres sincères.

Vices du Sang, maladies de la peau darts, boutons, démangeaisons, dépôts d'humeurs, poitres, grossiers, plaies, tumeurs, abcès, sont toujours guéris par le Sirop de Souchet du Serpent, 32, rue Lanterne, Lyon. Eviter les contrefaçons.

DEMANDEZ GENTIANE FRANÇAISE

FAITS DIVERS

Mort subite. — Hier soir, à neuf heures et demie, un chanteur ambulancier, M. Hulin, s'était trouvé indisposé dans un café de la rue Béchouvalin. On prévint la voiture d'ambulances, mais quand elle vint, M. Hulin avait rendu le dernier soupir. Le cadavre a été transporté à la Morgue.

Volours pinçés. — Deux individus nommés Eugène R..., vingt ans, sans profession, grande rue de la Guillotière, 189, et Eugène D..., vingt-cinq ans, manœuvre, grande rue de la Guillotière, 189, ont été surpris en flagrant délit de vol, rue Mazenod, 53, chez M. Bourget, débitant, ont été arrêtés, rue Dunois, 10, dans les cabinets d'aisance où ils s'étaient cachés. Ils ont été écroués.

Coups de revolver. — A la suite d'une discussion ayant éclaté hier vers quatre heures à la descente du tramway de St-Clair, M. Prothéau, sous-inspecteur de la Compagnie O.-T.-L. a tiré, sur deux individus, quatre coups de revolver, sur un nommé Descombes, demeurant rue Capoin, qui bien qu'à bout portant, ne fut pas atteint.

M. Prothéau, dit avoir voulu effrayer son adversaire qui lui voulait faire un mauvais plaisir. Vol de 3.000 francs. — Depuis quelque temps, M. C..., bouvier, quai Wilson, constatait chaque jour la disparition de sommes plus ou moins importantes, jusqu'à évaluer à 3.000 francs le préjudice causé.

Sachant sur qui faire peser ses soupçons, il se décida, dimanche, à se rendre après au chef de la Sûreté, où il fut reçu par M. Descombes, le coupable était surpris flagrant délit.

C'est une voisine, nommée Francine Deschenaux, 28 ans, qui avait offert gracieusement ses services aux deux « gars », et qui, ayant vu gagner le coupable, avait pu se procurer le clef du meuble renfermant la caisse, en faire fabriquer une semblable et puiser ainsi quotidiennement dans la bourse de ses amis.

Ne pouvant nier, elle conteste seulement le chiffre dénoté et prétend n'avoir pas volé plus de 500 francs. Elle a été écrouée.

BOURSE DE LONDRES

Consolidés..... 88 5/8

L'ATTENTAT DE MARSEILLE

Marseille, 14 novembre. — Le pseudo anarchiste Moulin arrêté hier comme étant celui qui a déposé la bombe chez MM. Savoy freres, a été interrogé par M. Parrocel, juge d'instruction.

Aux quelques questions qui lui ont été posées, Moulin a répondu avec incohérence et il demeure évident qu'on ne trouve en présence d'un fou. M. Parrocel a commis le docteur Audiffred pour examiner l'état mental du prévenu.

GRÈVE AU HAVRE

Le Havre, 14 novembre. — Les ouvriers camionneurs au nombre de 1500 environ ont cessé le travail ce matin. Ils réclament une augmentation de salaire.

LES ÉVÉNEMENTS D'INSBRUCK

Trieste, 14 novembre. — Une réunion des délégués de toutes les communes italiennes d'Autriche ont voté hier, sous la présidence du bourgmestre, une résolution demandant la création d'une université à Trieste. Tous les participants ont manifesté ensuite devant l'Hotel de Ville en faveur de cette création.

Une Interpellation de M. Millerand

Paris, 14 novembre. — D'après la Presse, le bruit court dans les milieux parlementaires que les anciens ministres du cabinet Waleeck-Rousseau, MM. Millerand, Leygues, Dupuy, Baudin et Caillaux se sont réunis récemment et ont décidé que l'un d'eux interpellera très prochainement le président du Conseil sur la politique sociale.

L'interpellateur serait M. Millerand.

AUTOUR DU PARLEMENT

Paris, 14 novembre. — La commission du règlement, réunie cet après-midi, a chargé M. Codet de rédiger un rapport d'ensemble sur les différentes propositions relatives aux interpellations.

Le Havre, 14 novembre. — Les ouvriers camionneurs au nombre de 1500 environ ont cessé le travail ce matin. Ils réclament une augmentation de salaire.

LES ÉVÉNEMENTS D'INSBRUCK

Trieste, 14 novembre. — Une réunion des délégués de toutes les communes italiennes d'Autriche ont voté hier, sous la présidence du bourgmestre, une résolution demandant la création d'une université à Trieste.

Une Interpellation de M. Millerand

Paris, 14 novembre. — D'après la Presse, le bruit court dans les milieux parlementaires que les anciens ministres du cabinet Waleeck-Rousseau, MM. Millerand, Leygues, Dupuy, Baudin et Caillaux se sont réunis récemment et ont décidé que l'un d'eux interpellera très prochainement le président du Conseil sur la politique sociale.

L'interpellateur serait M. Millerand.

AUTOUR DU PARLEMENT

Paris, 14 novembre. — La commission du règlement, réunie cet après-midi, a chargé M. Codet de rédiger un rapport d'ensemble sur les différentes propositions relatives aux interpellations.

Le rapporteur a demandé l'adoption du système des interpellations sommaires, c'est à dire de la question actuelle sanctionnée par un ordre du jour.

La commission a ensuite examiné la proposition de M. Lucien Cornet, tendant à la suppression du vote par procuration. Elle ne l'a pas acceptée, mais elle a proposé la publication à l'Officiel de la liste des députés présents à chaque séance de la Chambre.

Incident au Palais de Justice

Paris, 14 novembre. — Un incident s'est produit cet après-midi, au Palais de Justice, à la 6e chambre. M. Chaumié, juge à la 6e chambre, récemment désigné pour l'instruction par permutation avec M. Bourguet, occupait son siège cet après-midi, lorsque M. Bourguet vint pour s'y installer.

Dans ces conditions, le président Séré de Rivière ne put que dire à M. Bourguet qu'il n'y avait pas de place. L'incident fit quelque bruit et alla jusqu'au parquet du procureur de la République parce qu'on prétendait que plusieurs juges de la 6e chambre avaient refusé de siéger avec M. Bourguet.

Les Souverains portugais en France

de Lion (Rigby), Chauffailles (F. Pratt), Myss (O. Botten), Bel Amour (J. Childs), Régulus IV (Doux), Nilgaut (Beaumé), Part à Deux (G. Sauvai), Priscilla (E. Ferrès), Labrettonniers (Spears), Gato (R. Cunniff), Gato (R. Cunniff), Casque d'Or (J. Lane), Chance à Courir (Mead), Serpette (Bellhouse).

Trois quarts longneur, une longneur. 2e Course: Cousine Belle (Bellhouse) gagnant 47 50

Royal Bard (Waugh) placé 138 2 Aster (N. Turner) placé 21 50

Bal Masque (J. Ransch), Erremont (J. Lane), Pont-d'Eragny (Devigne), Hain (Wilson), Tappier (L. Bertinod), Gagne-Petit (Kew), Hain (O'Connor), Pergratus (J. Lane), Mandoline II (E. Crickmère), Clovenfoot (Doux), Maladetta (A. Carter), Charmeuse (Gouhier), Sareda (J. Keiff), Hain Amour (H. Spencer), Sareda (J. Turner), Will You (N. Turner), Ninette (J. Childs), Carabine (Beaumé), Deios (H. Mac-Tyrie).

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with columns: SOIES, POUNDS, and various grades of silk.

Table with columns: SOIES, POUNDS, and various grades of silk.

Table with columns: COURS DU HAVRE, and various market rates.

Table with columns: COURS DU HAVRE, and various market rates.

Table with columns: COURS DU HAVRE, and various market rates.

Table with columns: COURS DU HAVRE, and various market rates.

Table with columns: COURS DU HAVRE, and various market rates.

Table with columns: COURS DU HAVRE, and various market rates.

Table with columns: COURS DU HAVRE, and various market rates.

CHRONIQUE

Un Vieil Universitaire Libéral. P. S. — Mais, j'y songe : M. Augagneur a dû connaître jadis, assez intimement un M. Loiseau, rédacteur au Lyon Républicain, collègue et ami de Bellière ! Eh bien, pour sa gouverne, je lui dirai que ce doit-être le fils de M. Loiseau, maire de Bourg. Peut-être, dès lors, traiter celui-ci de « démissionniste » ? Allons, encore une sottise de plus !

LA CASCADE

« La Cascade » célèbre, dimanche 13 novembre, son premier anniversaire de fondation, en même temps qu'elle inaugure, salle des Variétés, avenue des Ponts, 34, la série de ses fêtes d'hiver.

SAINT-FOY-LES-LYON

« Saint-Foy-les-Lyon » Conseil municipal. — Voici le résultat des délibérations de la dernière séance :

LES DÉSORDRS DE RIO DE JANEIRO

Rio de Janeiro, 14 novembre. — Les affaires et la circulation n'ont pas repris en ville. L'infanterie de marine et les troupes renforcent la troupe de service dans les rues.

LES LYONNAIS A VOIRON

Les équipes 1 et 3 du Football Club se sont rendues dimanche à Voiron, pour y matcher les équipes 1 et 2 de l'Union athlétique voironnaise.

HERNIES-VARICES

Bandages perfect. 2.75. Bas élastiques 4fr. Perret, spécialiste-fabr., 42, cours Vitton.

CONCERT COLONNE

LA CASCADE

SAINT-FOY-LES-LYON

LES DÉSORDRS DE RIO DE JANEIRO

LES LYONNAIS A VOIRON

HERNIES-VARICES